

BULLETIN DE SOUTIEN

JE M'ENGAGE AUX CÔTÉS DE LA FONDATION INSA LYON EN FAISANT UN DON DE :

100 € 200 € 500 € Autres : €

- à déduire à 66 % de l'impôt sur le revenu
- à déduire à 60 % de l'impôt sur les sociétés
- à déduire à 75 % de l'ISF

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de la **Fondation INSA Lyon**
et de le renvoyer à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe.

JE SOUHAITE QUE MON DON SOIT AFFECTÉ PRIORITAIREMENT (*facultatif*) :

- pour le programme « Bourses de la Fondation INSA Lyon »
- pour le programme « Étudiant-Entreprendre »

JE PEUX AUSSI FAIRE UN DON EN LIGNE SUR :

www.jesoutiensinsalyon.fr

De la part de : [merci de rectifier si nécessaire]

– VOTRE DON À LA FONDATION INSA EST DÉDUCTIBLE DE VOS IMPÔTS.

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX IMPORTANTS
EN SOUTENANT FINANCIÈREMENT LA FONDATION INSA :

> IMPÔT SUR LE REVENU :

Votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, à hauteur de **66 % de son montant** *[dans la limite de 20 % de votre revenu imposable]*.

> IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS :

Votre don est déductible de votre impôt sur les sociétés, à hauteur de **60 % de son montant** *[dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires]*.

> ISF (IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE) :

Si vous êtes assujetti(e) à l'ISF, **75 % du montant de votre don est déductible de votre ISF** (dans la limite de 50 000 €). La Fondation INSA est habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à la déduction ISF *[loi TEPA du 21 août 2007]*.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Directeur de la Fondation INSA Lyon, Alexis Méténier, au 04 72 43 74 10.

**MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR
VOTRE DON DÈS QUE POSSIBLE À
L'AIDE DE L'ENVELOPPE RETOUR
JOINTE !**

En cas de prélèvement à la source, vos dons en 2017 restent déductibles de votre impôt sur le revenu.

Mentions légales : Les informations personnelles utilisées pour vous communiquer cette présentation de la Fondation Partenariale de l'INSA Lyon ont été recueillies auprès de l'INSA Lyon. Cette communication a pour objectif la promotion des projets et valeurs auxquels l'INSA Lyon est attaché. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'opposition, pour un motif légitime, à la transmission de ces informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit d'opposition, veuillez vous adresser à cil@insa-lyon.fr

**FONDATION
INSA
LYON**